

IPEPS SERAING SUPÉRIEUR

ASPECTS ADMINISTRATIFS

DROIT D'INSCRIPTION

- droit d'inscription complémentaire forfaitaire école toujours dû ;
- droit d'inscription Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) selon la réglementation en vigueur, proportionnel au nombre de périodes de cours suivies.

Sont exempté-e-s du droit d'inscription FWB :

- les demandeur-euse-s d'emploi complet·ète-s indemnisé-e-s et/ou inscrit-e-s obligatoirement ;
- les personnes bénéficiant du revenu d'intégration sociale ;
- les personnes handicapées reconnues par l'AVIQ ;
- le personnel des services publics dans le cadre de sa formation professionnelle.


DOCUMENTS À FOURNIR À L'INSCRIPTION

- la carte d'identité ;
- les certificats ou diplômes obtenus (CESS) (à défaut, organisation d'examens d'admission) ;
- si exemption du droit d'inscription, le numéro d'inscription au FOREM ou le document la justifiant.

MOYENS D'ACCÈS

- Bus : Lignes 2 - 9 - 15 - 27 - 32 - 41 - 46 - 47 (arrêt place Kuborn)
- Train : Ligne 125 Liège – Namur (arrêt pont de Seraing)
Ligne 125A Liers – Flémalle Haute (arrêt Seraing)
- Voiture : autoroute E40, sortie Seraing

INFOS ET INSCRIPTIONS

www.ipepsseraingsup.be
Rue Colard Trouillet 48 - 4100 Seraing
ipepsseraingsup@provincedeliege.be
04 279 72 91
 @seraingsup



SPÉCIALISATION EN SCIENCES FISCALES
ORGANISÉE PRINCIPALEMENT À DISTANCE



Titre délivré
Diplôme de Spécialisation en sciences
fiscales.

La **SPÉCIALISATION EN SCIENCES FISCALES** est essentiellement conçue pour les bachelier-ère-s en comptabilité et en droit. Le-La spécialiste en sciences fiscales dispense des conseils en matière fiscale et prend en charge la rédaction, la tenue, le contrôle et la défense des dossiers fiscaux. Il-Elle s'insère dans un environnement international.

NOS POINTS FORTS

- Bachelier-ère en Comptabilité - Option Fiscalité et spécialisation au sein de l'institut ;
- Professeur-e-s expert-e-s ;
- Formation sur certains impôts généralement non étudiés (droits d'enregistrement, droits de succession) ;
- Liens entre la fiscalité et d'autres législations.

CONTENU DE LA FORMATION

- Fiscalité directe approfondie ;
- Impôt des personnes physiques ;
- Principes juridiques de la fiscalité ;
- TVA ;
- Planification fiscale internationale ;
- Anglais appliqué.

DÉBOUCHÉS

- Comptable ou fiscaliste indépendant-e ;
- Fiscaliste en entreprise ;
- ...

HORAIRES

- De 17h40 à 20h15, du lundi au jeudi.

DURÉE

- 2 ans.

La section est composée d'unités d'enseignement (UE). Une attestation de réussite est délivrée à la fin de chaque UE. Certaines UE sont déterminantes, c'est-à-dire que leur évaluation est prise en compte pour l'épreuve intégrée.

L'étudiant-e a la possibilité de personnaliser son parcours (étalement...) à condition de respecter l'organigramme en suivant les flèches (certaines UE donnent accès à d'autres).

ORGANIGRAMME

